

Procedure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2022/2701(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur l'instrumentalisation de la justice en tant qu'outil répressif au Nicaragua		
Sujet		
7 Espace de liberté, de sécurité et de justice		
7.40 Coopération judiciaire		
Zone géographique		
Nicaragua		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
08/06/2022	Résultat du vote au parlement		
08/06/2022	Débat en plénière		
09/06/2022	Décision du Parlement	T9-0238/2022	Résumé

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/2701(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 144
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B9-0293/2022	08/06/2022	EP	
Proposition de résolution		B9-0298/2022	08/06/2022	EP	
Proposition de résolution		B9-0301/2022	08/06/2022	EP	
Proposition de résolution		B9-0306/2022	08/06/2022	EP	
Proposition de résolution		B9-0313/2022	08/06/2022	EP	
Proposition de résolution		B9-0315/2022	08/06/2022	EP	
Proposition de résolution commune		RC-B9-0293/2022	08/06/2022		

Résolution sur l'instrumentalisation de la justice en tant qu'outil répressif au Nicaragua

Le Parlement européen a adopté par 524 voix pour, 17 contre et 29 abstentions une résolution sur l'instrumentalisation de la justice comme outil de répression au Nicaragua.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, Renew et ECR.

Ces dernières années, le régime Ortega-Murillo au Nicaragua a appliqué un cadre réglementaire de plus en plus répressif. À ce jour, au moins 182 opposants politiques sont détenus en prison dans des conditions inhumaines qui ne respectent pas les obligations internationales en matière de droits de l'homme. Sept de ces prisonniers politiques étaient des pré-candidats à la présidence pour les élections de 2021. Les détracteurs du régime nicaraguayen ont été soumis à des abus systématiques pendant leur détention, notamment à des traitements inhumains, humiliants et dégradants assimilables à la torture, qui ont entraîné la mort du prisonnier politique et ancien chef rebelle Hugo Torres, entre autres.

L'absence de séparation des pouvoirs et le contrôle total des institutions par le régime nicaraguayen ont entraîné la soumission du pouvoir judiciaire et du ministère public à la volonté du régime, oblitérant l'État de droit, l'indépendance judiciaire et les organisations de la société civile, et donc la démocratie, afin d'instaurer une dictature au Nicaragua.

La résolution a condamné la répression systématique des partis d'opposition politique, la répression des acteurs de la société civile, des défenseurs des droits de l'homme et des médias, des autres travailleurs des médias, des journalistes, ainsi que des membres de leur famille, des étudiants et des membres de l'Église catholique, entre autres, et la corruption persistante des responsables du régime nicaraguayen. Les députés ont dénoncé la mort en détention de l'homme politique d'opposition Hugo Torres et l'arrestation du père Manuel Salvador García et ont demandé sa libération immédiate.

Le Parlement a demandé instamment aux autorités nicaraguayennes de :

- rétablir les garanties pour le plein exercice des droits civils et politiques de tous les Nicaraguayens, cesser la persécution de l'opposition démocratique, de la presse et de la société civile, libérer immédiatement et sans condition les personnes détenues depuis avril 2018, annuler les poursuites judiciaires à leur encontre et permettre le retour en toute sécurité de tous les réfugiés et exilés dans leurs foyers;

- rétablir l'État de droit, la séparation des pouvoirs et l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire;

- cesser de dissoudre indûment les ONG et rétablir la personnalité juridique de toutes les organisations, partis politiques, universités et médias qui ont été arbitrairement contraints de fermer, ainsi que restituer tous les biens, documents et équipements qui ont été illégalement saisis.

Les députés ont demandé à l'UE de tenir le régime nicaraguayen responsable, en particulier ses juges, de la répression dans le pays et des procédures judiciaires engagées contre des personnalités de l'opposition et d'autres critiques. Ils ont appelé les États membres et le Conseil de sécurité des Nations unies à ouvrir, par le biais de la Cour pénale internationale, une enquête formelle sur le Nicaragua et Daniel Ortega pour crimes contre l'humanité en vertu de l'article 7 du Statut de Rome.

Enfin, les États membres devraient utiliser tous les instruments disponibles pour accroître leur soutien au travail des défenseurs des droits de l'homme, pour faciliter la délivrance de visas d'urgence le cas échéant, et pour fournir un abri temporaire dans les États membres de l'UE pour des raisons humanitaires.